



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet
Direction des sécurités
Service interministériel de défense et protection civile

Bordeaux, le 4 novembre 2023

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte pour le phénomène :

VENT

pour l'ensemble du département. L'alerte est valable du samedi 4 novembre à partir de 18h00, jusqu'à dimanche 5 novembre à 04h00.

Le vent, déjà fort par endroits ce samedi matin, va de nouveau se renforcer nettement ce soir sur la façade atlantique, des îles charentaises au côtier girondin, gagnant rapidement dans les terres jusqu'au Poitou-Charentes et l'ensemble du département de la Gironde.

Les fortes rafales de secteur sud-ouest atteignent:

100 à 110 km/h dans l'intérieur des terres, voire localement 120 km/h en Poitou-Charentes et Gironde ;
120 à 130 km/h voire localement 140 km/h sur le littoral.

Les rafales faiblissent en 2ème partie de nuit dans les terres, un peu plus tardivement en fin de nuit sur le littoral.

Il est demandé à mesdames et messieurs les maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantesLes toitures et les cheminées peuvent être endommagéesRisque de chute de branchesPossibles déplacements de véhiculesLa circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière	<ul style="list-style-type: none">Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du ventNe vous promenez pas en forêt et sur le littoralEn ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets diversN'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au solRangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le préfet,
Le sous-préfet de permanence,

Fabrice THIBIER